

Importation directe de France.

Marchandises Françaises. — Ornaments d'Eglises. — Chapeaux. — Vins. — Fromages, etc., etc.

M. LOUIS DE LAGRAVE J. D. Bernard, écrivain, Rue St. Paul, un assortiment de RUBANS FRANÇAIS et de Marchandises de toutes sortes venant directement de Paris et de Lyon. Pluche noire pour chapeaux, Pluches de diverses couleurs pour meubles. A USSI A VENDRE AU MEME LIEU. — Patés de FOIE GRAS TRUFFÉS, DINDES TRUFFÉS, FOULARDES TRUFFÉS, TRUFFES, bonteilles, CHAMPIGNONS, et un assortiment de divers autres articles.

M. L. D., prévient les MM. du clergé qu'il a aussi à vendre au lieu un assortiment d'ORNEMENTS d'EGLISES, brodés en Or et Soie.

VOILE pour le St. Sacrement, ECHARPES pour ditto. UN ETENDARD représentant St. Jean Bapt. Des Statues de la Ste. Vierge, en plâtre, de 5 pieds et en composition plus petites. Ditto dorées et argentées.

Aussi attendu de jour en jour par le Concordia. CIBOIRES, CALICES, OSTENSOIRES, Boîtes aux Stes. Huiles. — Porte-Dieu.

Attendu de jour en jour par le John Reddin, Capt. Beck, venant directement de Marseille.

VIN de Port en petit quart de 30 gallons, Do de Madere, do Raisins, Figue, Sucre-Blanc. Savon de Castille, et diverses autres articles, Puis quelques pipes de Vin d'Espagne supérieur, — Aussi par le Thyne. — Fromage de Gruyère, Champagne de Rhulnat père et fils. Do. Mouët et Chandon.

Attendu aussi sous peu. Quelques douz. de Chapeaux Français dans le meilleur goût. Tous les articles ci-haut ont été choisis par M. De Lagrave lui-même, pendant son séjour en Europe, l'hiver dernier et il peut les recommander.

CLOCHES D'EGLISES.

Le Soussigné étant en relation d'affaires avec les grands Etablissements de Fonderies dans le Royaume-Uni et sur le continent Européen, et dans l'habitude de faire venir des Cloches d'Eglises, informe les Messieurs du Clergé qu'il sera toujours prêt à recevoir des commandes pour cet objet; ayant importé ces articles depuis plusieurs années il espère pouvoir satisfaire MM. les Curés qui désirent en faire venir.

LOUIS DE LAGRAVE. Rue St. François Xavier. 9 juin.

Nouvelle Maison d'Agence, pour Paris, Londres, &c. Rue St. François Xavier.

PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS.

Le Soussigné, arrivant maintenant de France, à l'honneur de présenter les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE, DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS, lesquels peuvent être très bien adaptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans le Concordia et pourront être examinés. AYANT été nommé Agent pour une Maison de Londres et de Birmingham pour tous les articles, argentés et détre tant pour l'usage des Eglises, que pour des objets de table; Je me chargerai d'aucun mémoire que l'on voudra bien me confier, ainsi que d'expédier toute sorte d'objets, dans ce qui concerne, qui auront été endommagés, pour les faire remettre à neuf, et cela à des prix très modérés.

AGENT GENERAL pour toutes sortes d'Articles d'Eglise et divers objets de TABLE. LOUIS DELAGRAVE, pour Paris, Londres, &c. Rue St. François Xavier.

Montréal, Rue St. François-Xavier, vis-à-vis la Banque du Peuple.

Brique de St. Ours.

LES Soussignés propriétaires d'une briqueterie considérable à St. Ours, auront à vendre au 1er Juin prochain. Plusieurs 100,000 briques de la meilleure qualité, qu'ils livreront soit à Montréal, aux Trois-Rivières ou à Québec.

JOS. MORIN ET FILS. St. Ours. Montréal, 23 Avril 1846.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. BOILLAND. No. 24, Rue St. Vincent.

J. J. PHELAN,

AVOCAT. No. 17, Rue St. Louis.

LA BANQUE DU PEUPLE.

LES Actionnaires de cette Institution, sont par les présentes requis de PAYER le QUATRIEME VERSEMENT sur leurs parts souscrites, le QUINZE de JUILLET prochain et le CINQUIEME VERSEMENT sur les mêmes, le PREMIER de SEPTEMBRE prochain. Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier. Montréal 12 juin.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 milles de la Rivière-de-Loup, ont été loués pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

Banque d'Epargnes DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. DIRECTEURS HONORAIRES.

- Hon. A. N. Morin, M. P., A. M. Delisle, B. Brewster, Joseph Vallée, Louis Boyer, W. Connolly, Jean Brunau, O. Berthelot, H. Paré, L. M. Viger, Aug. Perrault, P. J. Lacroix, E. R. Fabre, Theo. Hart, A. Laframboise, Peter Dunn, G. E. Carlier, P. Drumgoole, F. Perrin, Edward Quin, L. P. Comte, A. Conlan, Henry Jackson, D. P. James, D. Cotterell, Et Dubois, A. Watson, P. H. Mahon, John Norton, Thomas O'Brien, John Mahony, seigneur Lamothie.

BUREAU DES DIRECTEURS. Wm Workman, Président, A. LaRoque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaulieu, L. T. Drummond, H. Judah.

UN grand nombre de nos riches et respectables citoyens entretiennent depuis longtemps l'opinion, qu'il existe une ample possibilité, pour ne pas passer inutilement d'établir une autre BANQUE D'EPARGNE dans cette cité.

Pour suppléer à ce besoin, résultant de l'accroissement rapide et du développement des ressources du pays, les Directeurs dont les noms sont écrits ci-dessus, ont décidé de plaisir la formation de la "BANQUE D'EPARGNES DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL," qu'ils recommandent aux classes industrielles comme une place sûre et convenable pour déposer le surplus de leur économie.

La grande utilité des institutions de ce genre, en rendant productives les petites épargnes de chaque jour, et en favorisant les inclinations d'industrie et d'économie, est trop bien connue du public pour exiger de la part des fondateurs de cette nouvelle institution des recommandations détaillées.

Il se contenteront donc de renvoyer les dépositeurs, et le public en général aux REGLES ET REGLEMENTS, que l'on peut se procurer au Bureau de la Banque (ou à l'extrait attaché à chaque livre de dépôt) qui comme on le verra, a été organisé conformément aux dispositions de l'acte qui règle ces sortes d'institutions, et de la manière la plus sûre pour les intérêts des dépositaires; les fonds ne seront donnés qu'à des institutions charitables, ou à des personnes qui pourront fournir des sûretés publiques, et dans aucun cas sur la propriété réelle ou la sûreté personnelle, choses qui, comme l'expérience le démontre, sont sujettes à trop de hasards.

En conséquence les Directeurs sollicitent en faveur de l'institution la confiance du public.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, 46 Grand Rue St. Jacques. Montréal, 25 mai, 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaulieu, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS sur par le présent donné, que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui sera payé sur les dépôts de 250 et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau, JNO. COLLINS, Secrétaire. Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Hotel. 2 juin 1846.

COMPAGNON-TAILLEURS DEMANDES.

Le Soussigné à besoin de QUATRE COMPAGNONS immédiatement. Personne ne devra se présenter, à moins d'avoir les capacités requises et surtout à moins d'être de bonne conduite.

17, Rue St. Gabriel } C. GAREAU, Marchand-Tailleur. Montréal 12 Juin.

Place dans un Banc A L'EGLISE ST. JACQUES.

UNE personne désire avoir une place dans un banc, dans la galerie de l'Orgue. Toutes informations devront être adressées à A. B., aux Bureaux de la Revue Canadienne. 12 Juin.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTREAL d'un professeur de langue française. Il faut qu'il soit muni de certificat, etc. S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur. Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et DeBligny. Montréal, 16 avril, 1846.

Departement des Terres de la Couronne. Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encaen Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi: La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fours, maisons, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'exécédant pas trois cent cinquante acres), qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne. Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six. Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété. Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU, C. T. C. La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi priés de l'imprimer. Montréal, 5 Janvier 1846.

TAPIS A L'HUILE, A VENDRE au magasin de M. A. LAFLAMME, No. 165, Marché St. Paul, 1000 verres de TAPIS PEINTS, de motifs et de couleurs assortis, pour Chambre, Salon et Eschier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cires pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Mantoux, etc.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE, CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL. VIS est par le présent donné, que M. G. N. GOSSELIN est autorisé à collecter ce qui est dû à cette Institution. P. L. LE TOURNEUX, Secrétaire. Montréal, mai 4 1846.

A VENDRE A CE BUREAU La 3me Livraison de la Revue de Legislation et de Jurisprudence.

POUR LE MOIS DE MAI. Table des Matières contenues dans cette livraison. De la Codification des Lois du Canada, Les Lois de Banqueroutes, La Défaute en Droit, Collection de Décisions des divers Tribunaux du Bas-Canada. Analytical Index to Cases determined in the Court of King's Bench for the District of Quebec from 1808 to 1822.

BANC DU ROI. Moren vs. LeFebvre dit Bellanger, Maguire vs. Bradley. COURT OF ADMIRALTY. Case of the JAME—Custance, Case of the Factor, COUR DES BANQUEROUTES. Bates Bank—Brandy Crèmerie et Taaffé Syndic, COMMISSIONER'S COURT. Mullen vs. Jeffery.

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR.

(RECEMENT ARRIVE DE NEW-YORK.) L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLÉ, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimirs, Patrons de Vestes, etc., etc. Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servies qu'il elles le prennent à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des Etats-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en cèdera à personne pour l'élégance des ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

MARCHANDISES NOUVELLES. PREMIERE IMPORTATION CE PRINTEMPS.

J. W. BROWN, INFORME respectueusement les Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir (par la voie de New-York) un assortiment des plus splendides et des plus nouveaux PATRONS DE CHALES D'ETE, de Mousseline de Laine Française, Barèges, etc., etc. RUBANS DE SATIN et autres, pour garnir les chapeaux; GANTS, de Paris, de la meilleure qualité; FLEURS ARTIFICIELLES de différentes variétés, Lacet, Frange, Boutons en soie et en acier, etc. Son assortiment de CHALES légers de Paisley est très complet, il a aussi de la Batiste imprimée de Hoyle. Partie Ouest de la rue Notre-Dame, No. 203. Montréal, 21 avril, 1847.

SITUATION D'INSTITUTEUR DEMANDEE

LES Personnes qui auraient besoin d'un Instituteur qualifié pour enseigner l'Anglais et le Français grammaticalement et toutes les autres branches d'éducation élémentaire, pourront obtenir les informations sur un tel Instituteur en s'adressant à nos bureaux, ou à LOUIS LACHAPPELLE Instituteur. Ste. Marie de Manoir. Montréal, 22 mai 1846.

VITAL DESROCHERS établit sa résidence au No. 78, Rue St. Constant, faubourg St. Laurent. SON ATELIER au No. 142, rue Notre-Dame, près de l'Eglise Paroissiale.—mai 1846.

C. E. BELLE, Notaire Public, établi son Bureau, au No. 25, Rue St. Gabriel.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, &c.

L. P. BOIVIN,

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES de BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent: Montres en or enrichies pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaines-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglettes à canif, do topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété.

Écritures (Ladies can-pans), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Brosses, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Bouteilles de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUSSI— UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erronage de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.

Montréal, Juin, 1846. L. P. BOIVIN, Rue Notre-Dame, VIS-A-VIS l'Eglise Anglaise.

MAISON BEAUDRY & FRERE.

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS et de GOÛTS, choisis avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Ecosse, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmere. Etouffes à pantalons et à veste, Tapis fin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Boutons avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 12 juin 1846.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. HARKIN & BADEAUX, No. 140, rue Notre-Dame.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

PELLANT & BERNABÉ

Près de l'Eglise Anglaise, No. 130, RUE NOTRE-DAME.

M. M. PELLANT & BERNABÉ

viennent d'ouvrir leur Magasin au No. 130, Rue Notre-Dame; leur fonds se compose d'une grande variété de Marchandises d'Utilité et de Fantaisie. Ils sollicitent particulièrement l'attention du public sur leur assortiment de nouveautés et de Chapeaux de Dames, d'enfants etc, qui se compose exclusivement de tout ce qu'il y a de nouveau et de plus à la mode. Montréal 5 Juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES

Le Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOL, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES.

Maison de Chapellerie de Londres Etablie en 1837, une part à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame. Montréal, 15 mai, 1846.

MAGASIN DE MARINE. A VENDRE, PAR LE SOUSSIGNÉ: ANGRES, Châles, Cables, Goudron de Charbon, Cuivre Rouge, Brai, Résine, Toile à Voile, Etoupe à Cailléter, Huile, Peintures, Suif, Carrelle, Poulies, Ficelle, Compas, Pavillons de Goëlettes et de Steamboats, et autres articles pour la Marine. FRANCIS MULLINS, Quai des Steamboats. 2 avril.

Le Soussigné prévient le public de cette ville, qu'il vient d'ouvrir des Salles d'Encaen, au No. 40, Grande Rue St. Jacques; où il fera régulièrement le MARDI et VENDREDI, des ventes de MEUBLES de MENAGES, etc., etc. Il se chargera de rendre à commission toutes espèces d'effets et d'articles de ménage, soit chez lui ou au domicile des individus. P. FOURNIER. Montréal, 10 avril 1846.